

IRWC(2020)10

18 mai 2021

8^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES FEMMES ROMS (IRWC)

PROTEGER LES DROITS HUMAINS ET LA DIGNITE

DES FEMMES ISSUES DES COMMUNAUTES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE

EN TEMPS DE CRISE

24-26 novembre 2021

Skopje, Macédoine du Nord

Document de réflexion

Introduction

Les conférences internationales bisannuelles des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage¹ poursuivent trois objectifs : premièrement, examiner la situation actuelle des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage dans les États membres du Conseil de l'Europe ; deuxièmement, examiner la manière dont d'une part les projets relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et d'autre part les mesures politiques et les normes internationales en matière d'intégration des Roms et Gens du voyage ont été mis en œuvre, à la fois par la société civile et par les États membres, et en coopération entre l'une et les autres ; enfin, définir les prochaines étapes de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)² afin de combattre l'antitsiganisme et la discrimination à l'égard des femmes et des filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage, de favoriser leur accès à une éducation, une formation et un emploi inclusifs de qualité et de promouvoir leur participation démocratique et leur égalité.

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Kalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkalis) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdals) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

² Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), voir : <https://edoc.coe.int/fr/roms/8512-conseil-de-leurope-plan-daction-strategique-sur-lintegration-des-roms-et-des-gens-du-voyage-2020-2025.html>

Les conférences offrent une plateforme unique permettant aux femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage de partager leurs connaissances et expériences sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées, de réfléchir aux causes des problèmes actuels et de leur proposer des solutions potentielles, de formuler des recommandations à l'intention des instances de décision et de développer une coopération bilatérale ou multilatérale. Les conférences contribuent ainsi à renforcer les capacités et l'autonomie de ces femmes.

La montée du nationalisme et des rhétoriques et politiques populistes, les mesures d'austérité économique ainsi que la pandémie de Covid-19 et les restrictions auxquelles elle a donné lieu ont fait reculer un grand nombre de droits humains et de libertés fondamentales.

Lorsque la loi a imposé aux citoyens de rester confinés chez eux, les membres de la communauté des Roms et Gens du voyage ont parfois eu du mal à respecter cette obligation du fait qu'ils occupent, souvent en surnombre, des logements précaires et indignes et qu'ils manquent d'aires d'accueil temporaire et de stationnement permanent pour leurs caravanes. Contraints de vivre en surnombre sur des aires, dans des campements ou dans des quartiers urbains défavorisés, n'ayant aucun revenu et manquant de nourriture, n'ayant qu'un accès limité voire inexistant à l'eau, aux produits d'hygiène, à des systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, aux infrastructures électriques et au ramassage des déchets, les Roms et les Gens du voyage ont été exposés à des risques accrus pour leur santé et leur bien-être physique ou mental.

La crise sanitaire actuelle a mis en évidence de multiples carences systémiques et structurelles dans la protection des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage, ainsi que l'antitsiganisme et l'antinomadisme qui prévalent dans de nombreux pays, sous la forme d'une stigmatisation raciste de ces communautés et de la tenue de propos alarmistes au sein de la population majoritaire. Pendant la crise et particulièrement durant les périodes de confinement, les femmes de ces communautés sont davantage exposées à une carence de soins de santé, une perte de revenus et un niveau accru de stress, d'isolement et de violence domestique. Elles sont aussi parfois confrontées à des traitements discriminatoires de la part des agents de la force publique ou d'autres autorités publiques.

De plus, parallèlement à la violence endémique à l'égard des femmes et des filles, les populations européennes les plus pauvres se trouvent actuellement confrontées à une crise dans les domaines de la nutrition et de l'éducation. Les familles et enfants roms vivant dans des conditions de pauvreté extrême sont souvent sous-alimentés et se couchent sans avoir mangé à leur faim. Ils manquent également des équipements informatiques, des connexions internet et des téléphones mobiles indispensables pour pouvoir bénéficier de l'enseignement à distance. Dans ces conditions, la plupart des enfants d'âge scolaire de ces communautés sont gravement désavantagés, ce qui pourrait avoir un impact important sur les taux d'abandon scolaire et aboutir à l'échec scolaire et à une grave inefficacité systémique et un gaspillage budgétaire au sein des systèmes éducatifs.

Pour toutes les raisons susmentionnées, cette conférence aura pour thème la protection des droits humains et de la dignité des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage, et sur la garantie de leur accès aux services de base en temps de crise. Elle visera aussi à déterminer si la coopération intergouvernementale et les stratégies nationales pour l'inclusion des Roms contribuent aux mesures prises par les autorités nationales lors de la pandémie de Covid-19 ; comment les besoins des femmes et des filles peuvent être pris en

compte et des travaux thématiques être menés dans ce domaine dans les États membres ; quelles priorités devraient être proposées pour garantir que les femmes et les filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage ne soient pas laissées pour compte et bénéficient sur un pied d'égalité des actions d'atténuation des effets de la crise ; comment les organisations de la société civile en général, et en particulier celles qui s'occupent des femmes de ces communautés, peuvent peser sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'une approche intégrée de cette égalité³.

Bref rappel historique

À ce jour, le Conseil de l'Europe a organisé sept conférences internationales des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage :

1	3-4 décembre 2007	Stockholm	Faire entendre nos voix
2	11-12 janvier 2010	Athènes	Je suis une femme rom européenne Interdiction des mariages précoces, laissons les filles grandir !
3	23-25 octobre 2011	Grenade	Je suis une femme rom internationale
4	16-17 septembre 2013	Helsinki (Espoo)	Agir aujourd'hui pour l'égalité de demain
5	6-7 octobre 2015	Skopje	Conférence-bilan internationale Avancer malgré tout !
6	6-7 novembre 2017	Strasbourg	Les femmes et la représentation politique : le cas des femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage
7	25-27 mars 2019	Helsinki (Espoo)	Accès à la justice et aux droits

Objectifs de la 8^e Conférence internationale des femmes roms

Objectif 1

Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), tout en restant attentif aux discriminations multiples et à l'intersectionnalité en tant que problématiques transversales. Pour cela, mener un recensement des difficultés actuelles rencontrées par les femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage au moyen d'échanges avec et entre les

³ L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est une approche de l'élaboration des politiques qui prend en compte les intérêts et les préoccupations des femmes et des hommes. En 1998, le Conseil de l'Europe l'a définie comme est définie comme « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques. »

organisations de la société civile s'occupant de ces femmes et en renforçant les capacités et l'autonomie de ces femmes, en vue d'améliorer la protection et la promotion des droits humains et de la dignité des femmes et des filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage en Europe.

Objectif 2

Réfléchir en particulier à la manière de protéger et promouvoir les droits humains des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage en temps de crise, et tirer ainsi des enseignements de la crise actuelle liée à la Covid-19, ce qui pourrait aider les responsables politiques et les décideurs, ainsi que les communautés roms et des Gens du voyage, à mieux se préparer pour faire face à de futures crises similaires.

Objectif 3

Mieux structurer et consolider la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des Stratégies nationales d'intégration des Roms (SNIR), en examinant comment ces stratégies et les autorités nationales ont protégé les communautés roms et des Gens du voyage, en particulier les femmes, pendant la pandémie de Covid-19.

Objectif 4

Créer des synergies en faisant connaître les réalisations des programmes conjoints UE/CdE et des projets liés au(x) thème(s) de la conférence et étudier comment ces programmes et projets peuvent contribuer à l'autonomisation et au renforcement des capacités des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage en Europe.

Thèmes évoqués lors de la Conférence

Sessions plénières

- Impact et conséquences de la pandémie de COVID-19 pour les femmes et les filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage en temps – réduire les inégalités en matière de santé pour les Roms et les Gens du voyage
- Apatridie et absence de documents d'identité

Ateliers

- Militantisme des jeunes Roms et Gens du voyage aux niveaux local, régional, national et international – Intersectionnalité.
- Emploi des femmes membres des communautés roms et des Gens du voyage – Accès à des possibilités d'emploi et racisme, employabilité des femmes membres des communautés roms et des Gens du voyage, microcrédits, bonnes pratiques, transition de l'éducation à l'emploi, pauvreté et chômage pendant la pandémie de COVID-19.
- Femmes membres des communautés roms et des Gens du voyage dans les secteurs des arts, de la culture, des langues et du patrimoine – Comment la culture et l'art peuvent-ils contribuer à l'émancipation des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage? Pourquoi le patrimoine peut-il dissuader les femmes de s'émanciper? La représentation des femmes des communautés roms et des Gens du voyage dans les arts et la culture dominants.

- Impact de la crise de la COVID-19 sur l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage de la maternelle à l'enseignement supérieur et professionnel – La fracture numérique. Comment peut-on prévenir le décrochage scolaire des filles roms et de la communauté des Gens du voyage ? Comment les groupes d'apprentissage constitués durant la pandémie peuvent-ils aggraver les inégalités ?
- Racisme, antitsiganisme et antinomadisme en période de crise – Abus de pouvoir sélectif et stigmatisation pendant la pandémie de COVID-19. Comment les droits des Roms et des Gens du voyage ont-ils été réduits davantage encore et quelles réponses ont été apportées pour y remédier ? Législation relative à la violation de la propriété privée en Irlande et au Royaume-Uni. Expulsions. Accès aux installations sanitaires et aux soins de santé.
- Racisme environnemental – un nombre disproportionné de personnes qui vivent dans des zones dangereuses sur le plan environnemental ou à proximité de celles-ci, tels que des sites de déchets toxiques, des décharges et des grands axes routiers, sont des groupes minoritaires et/ou des personnes ayant un faible statut socioéconomique, et notamment les communautés de Roms et Gens du voyage, et que ces groupes n'ont guère de moyens d'expression politique. Résider dans des zones exposées aux problèmes environnementaux peut aussi signifier qu'il n'y a pas de recours contre les coupures d'eau ou d'électricité, pas d'aide au logement, ni de protection contre les expulsions. L'inégalité d'accès au logement, à l'emploi, à la santé, à l'éducation et à la justice découle du racisme environnemental. Comment faire appliquer la justice environnementale ?
- Cercle de réflexion sur le féminisme chez les Roms et Gens du voyage – Comment les mouvements féministes émergents des Roms et des Gens du voyage ont-ils abordé la question de l'intersectionnalité ? Ont-ils rencontré des obstacles et comment les surmontent-ils ? La jeune génération a-t-elle adhéré au féminisme ? Les stratégies nationales d'intégration des Roms incluent-elles la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes et le cas échéant de quelle manière ?
- Être une femme LGBTIQ de la communauté des Roms ou Gens du voyage - Quel regard portent les femmes LGBTIQ de la communauté des Roms ou Gens du voyage sur leur situation entre, d'une part, l'orientation sexuelle et l'identité de genre et, d'autre part, les traditions roms et les attentes sociétales régissant les rôles liés au genre ?

Le programme de la conférence a été conçu en coopération étroite avec des organisations de femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage, le Secrétariat du Conseil de l'Europe et des représentants du gouvernement du pays hôte.

Suivi éventuel

Sur la base des résultats de cette conférence, un nouvel instrument visant à renforcer l'autonomie des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage devrait être rédigé, en tenant compte des dernières évolutions, dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et la participation active aux processus décisionnels et à la vie publique et politique.

Participants

Une centaine de participants en présentiel et des participants en ligne par le biais d'une retransmission en direct.

- Femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage, membres d'organisations et de réseaux de la société civile
- Rapporteurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes
- Parlementaires et autres élus publics
- Représentants d'autorités ou instances gouvernementales
- Représentants d'institutions ou instances européennes et d'autres organisations internationales
- Universitaires

Instruments pertinents du Conseil de l'Europe

Conventions du Conseil de l'Europe

- [Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique \(Convention d'Istanbul\)](#)
- [Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains](#)
- [Charte sociale européenne](#)
- [Convention européenne des droits de l'homme](#)
- [Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales](#)
- [Convention européenne sur la nationalité \(STE n°166\)](#)
- [Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention des cas d'apatridie en relation avec la succession d'Etats \(STCE n°200\)](#)
- [Convention européenne d'assistance sociale et médicale \(STE n°14\)](#)
- [Protocole additionnel à la Convention européenne d'assistance sociale et médicale \(STE n°14A\)](#)

Recommandations du Conseil de l'Europe

- **2021.** [Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la défense de l'égalité et la protection contre la discrimination et la haine pendant la pandémie de covid-19 et d'autres crises similaires à venir](#)
- **2020:** [Recommandation CM/Rec\(2020\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage\[1\] dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques](#)
- **2019.** [Recommandation CM/Rec\(2019\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la prévention et la lutte contre le sexisme](#)
- **2017.** [Recommandation CM/Rec\(2017\)9 du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel](#)

- **2015.** [Recommandation CM/Rec\(2015\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport \(Adoptée par le Comité des Ministres le 21 janvier 2015 lors de la 1217^e réunion des Délégués des Ministres\)](#) Espagnol
- **2013.** [Recommandation CM/Rec\(2013\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias](#) :Anglais Français Portugais Espagnol Croate Grec
- **2012.** [CM/Rec\(2012\)6 : Recommandation CM/Rec\(2012\)6 du Comité des Ministres sur la protection et la promotion des droits des femmes et des filles handicapées](#)
- **2010.** [Recommandation CM/Rec\(2010\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur le rôle des femmes et des hommes dans la prévention et la résolution des conflits et la consolidation de la paix](#)
- **2008.** [Recommandation CM/Rec\(2008\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la prise en compte dans les actions de santé des spécificités entre hommes et femmes](#)
- **2007.** [CM/Rec\(2007\)17 : Recommandation Rec\(2007\)17 du Comité des Ministres aux États membres sur les normes et mécanismes d'égalité entre les femmes et les hommes, adoptée le 21 novembre 2007, et son exposé des motifs](#)
- **2007.** [Recommandation CM/Rec\(2007\)13 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation, adoptée par le cm le 10 octobre 2007, et son exposé des motifs](#) Croate Espagnol
- **1998.** [Recommandation N° R \(98\) 14 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)
- **1985.** [CM/Rec\(1985\)2 : Recommandation R \(85\) 2 du Comité des Ministres relative à la protection juridique contre la discrimination fondée sur le sexe](#)